



		§)
Équipement		CR ou HCR (E)
Feux de route		CR ou HCR (E)
Feux de croisement		A (E) dans CR/HCR (E)
Feux de position		SAE AIRST 78 T* CC
Feux rouges		SAE AIRST 78 T* CC
Feux stop		SAE AIPP2 79 TIII*CC
Clignoteurs	av	ar voir feux rouges
Catadioptres	av	ar SAE-A ou I (E)
Feux de gabarit	av	ar oui
Feux arrière de brouillard		
Feux complémentaires		
Eclairage plaque		1/ séparé
Essuie-glace		2/ balais avec <del>SSS</del> lave-glace
Avertisseurs		SPARTON HI+LO
		ou d'autres modèles homologués

## Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail	
Marque et type	D O D G E WB 350 F Maxi Van	
Homologation		
N°	CH 5185 07	
Carrosserie	fourgon	
Places	total 2	avant
Poids à vide sel. bulletin passage	Carburant	B
Charge utile	CV-impôt	30,02
Poids total sel. bulletin passage	Cylindrée	5895

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

\*) Entraînement : sur toutes les roues avec libération de la traction avant.

+) Variante de pneus : 9.5 - 16.5 10 PR (Load Range E) charge 2583 (5,5) Vmax 140 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des CR/HCR (E) + A (E);
- les feux de position d'origine (chambres supérieures) sont débranchés et remplacés par des A (E) dans CR/HCR (E);
- montage de 2 catadioptres SAE-A ou I (E) sur le pare-chocs;
- la sortie de l'échappement d'origine vers la gauche est équipée d'une chicane et dirigée vers le bas;
- des bavettes sont exigées derrière les roues avant et arrière.

• Lieu et date de l'homologation Pratteln, 06.-08.07.83

Vn/lin

Remplace FH CH 5185 07 du 6.-3.7.83

Dimensions

Service fédéral d'homologation

Berne, 6.9.84